

ÉDITORIAL

LE VENTRE EST ENCORE EN VIE...



Dans son préambule, la CGT déclare agir contre toutes discriminations : le racisme, la xénophobie et toutes sortes d'exclusions.

C'est pourquoi, notre Confédération mène depuis plusieurs mois une campagne contre l'extrême droite qui prospère sur le terrain de la désespérance sociale en y désignant des responsables : les immigrés.

Alors même que nous fêtons le 100ème anniversaire de la Première Guerre Mondiale, pensons à ces immigrés d'hier, issus de pays (souvent d'anciennes « colonies ») d'immigrants d'aujourd'hui qui payèrent de leur sang et de leur vie par dizaines de milliers en défendant la France qui leur fut par la suite si peu reconnaissante, aux travailleurs immigrés qui au cours de la deuxième Guerre Mondiale,

comme le groupe Manouchian défendirent l'honneur de la France et furent assassinés par les nazis, aux travailleurs immigrés que le pays a fait venir il y a quelques années pour y travailler aux tâches les plus ingrates. Le FN surfe sur la xénophobie comme en témoignent ses nombreuses condamnations pour incitation à la haine raciale.

La désignation des immigrés comme responsables, sous le prétexte que les emplois qu'ils occupent seraient autant d'emplois qui pourraient être occupés par des français est une théorie qui a le pouvoir d'exonérer le patronat de ses responsabilités et d'exacerber le rejet des autres. C'est pourquoi la lutte contre le racisme est indissociable de la lutte des travailleurs pour la satisfaction de leurs revendications et la sauvegarde des emplois et des acquis sociaux. Sur le plan économique, le FN se présente comme une alternative à la politique économique et libérale menée par la droite et la gauche en place. En fait, à y bien regarder, tout ceci n'est qu'un leurre, que ce soit au niveau des cotisations sociales, sur l'augmentation des salaires, sur la fiscalité et sur le concept du coût du travail, rien de nouveau, le FN est bien dans la mouvance libérale. Quant à la proposition démagogique de la sortie de l'euro, on est là dans l'irresponsabilité économique.

Non, décidément nos valeurs ne sont pas celles du Front National ! La CGT défend des valeurs universalistes et républicaines. Dans nos tranches d'âge, le sentiment d'insécurité est très présent (souvent amplifié par les médias), mais là aussi le FN joue avec ce sentiment en l'amplifiant et en désignant comme responsables : les étrangers qui seraient en nombre plus important d'année en année, tout ceci n'est qu'un tissu de mensonges qui ne résiste pas aux statistiques. Là aussi, la CGT s'est exprimée contre ces manœuvres, qui attisent la peur de l'autre. Ce climat délétère est agrémenté aujourd'hui par le retour de l'anti sémitisme attisé par de sinistres individus comme le soi-disant humoriste Dieudonné qui nous rappelle à de douloureux souvenirs. Lors de sa rencontre avec le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France) le 26 Janvier, la CGT n'a pas manqué de rappeler à cette occasion son attachement à ce combat. A la veille du 2ème tour des élections municipales, notre Confédération à travers ses multiples composantes a appelé à faire barrage au Front National. Elle a ainsi joué pleinement son rôle citoyen !

Au vu des résultats définitifs de ces élections, il y a encore beaucoup de travail à accomplir

Le combat continue car comme le disait Berthold Brecht dans sa pièce « La Résistible Ascension d'Arturo Ui,

« Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde »

Serge Zadikian



Dans le cadre du 30ème anniversaire de l'USRAF CGT



Une journée, très réussie, avec un engagement formidable des personnels du Comité d'Etablissement Industriel, qui malgré une réduction de moyens de production en cuisine, ont été félicités par les retraités pour un repas gastronomique réussi et très festif. La journée commence dans la salle des spectacles du CE (Jacques Brel) à 10h30, par une rencontre débat, présidé par Patrice, avec les interventions d'Yvon TOUIL, secrétaire de l'USRAF CGT, de Francis Vitel, élu à la mutuelle et Gilles Sabourin, secrétaire de la section CGT d' Orly nord.

La section Banlieue Sud, très présente, accueille nos collègues et camarades, en leur proposant de signer la pétition « stop à la baisse du pouvoir d'achat », l'achat du livre de Gérard Gaudicheau (exemplaires encore disponible) et l'adhésion à l'USRAF CGT. C'est 200 participants présent dans la salle (120 retraités AF et leurs conjoints ou amis) le débat sera axé sur la mutuelle, sujet très sensible pour les retraités, des questions, qui amènent des réponses, des prises de positions, la situation de l'entreprise a été survolée, les questions sur les CE et le CCE n'ont pas été abordées.

Dans le restaurant des personnels d'Orly nord, nous étions près de 600, 350 retraités et leurs conjoints ou amis, l'orchestre accompagne le repas, et la piste de danse se remplit dès l'arrivée du fromage.

C'est vers 18 heures que l'on se quitte, très heureux d'avoir revu des collègues, avec eux nous avons tous évoqué ces bonnes années., Encore une fois le CE de la DGI est remercié chaleureusement, pour perpétuer cette tradition festive, et à l'année prochaine et pourquoi pas avant ?



Le bureau de l'USRAF après discussion réaffirme son attachement à la configuration présente de l'organisation de l'UCR : des structures professionnelles, les UFR et des structures géographiques, les USR. Un adhérent pouvant être affilié aux deux.

3 Congressistes membres de l'USRAF y ont participé Jacques Passerat au titre de l'USR31, Dominique Grimoux et Philippe Bonnefous au titre de l'UFRT. Vous trouverez ci-dessous un Compte rendu fait par l'UFRT, ainsi que les 3 interventions de nos congressistes et un courrier de Claude Depoil..J. B.

C'est à Saint-Étienne, dans les anciens locaux de Manufrance – réhabilités en centre des congrès – où ont débattu, du 24 au 28 mars 2014, les 437 congressistes, dont 162 femmes, mandatés par leur USR et UFR pour représenter les 111.870 syndiqués retraités.

François Thierry Chierri aborda dans son rapport d'introduction au débat général le 1er tour des élections municipales qui venaient de se dérouler: 21 millions d'électeurs ont boudé les urnes. A force d'affaires, de non réponses aux attentes et revendications des salariés, des jeunes, des chômeurs et des retraités, à force de remise en cause des garanties sociales, à force de concessions et de cadeaux au patronat, avec un Président de la République qui joue les incendiaires, comment s'étonner du résultat ? Seule la satisfaction des revendications pourra faire reculer le Front National.

La France a certes changé de Président de la République, de majorité présidentielle, mais pas de politique. En 2012, la CGT a adressé un carton rouge à Sarkozy et à la droite. Après avoir listé les effets délétères des politiques mises en œuvre, notamment dans le domaine de la protection sociale, le Secrétaire général adresse un carton jaune au Président de la République, **immédiatement le congrès, à l'unisson, adresse un carton rouge** à Hollande et sa majorité pour sa politique d'austérité ne répondant en rien aux revendications des salariés, des chômeurs ou des retraités. Pacsé avec Gattaz, Hollande n'a plus la finance pour adversaire. Les bans du Pacs sont formalisés avec le pacte de responsabilité doté de 50 milliards, sans aucune contrepartie en termes d'emploi ou d'avancée sociale, sur le SMIC, les salaires ou les retraites. De concert, le couple demandait aux organisations syndicales d'être les témoins de leur union. Trois se sont pressées au buffet. Pas la CGT, ce pacte ne réglant en rien la précarité qui continue de ravager le pays. Le Président est pris dans l'engrenage des exigences de la Commission européenne qui a mis le pays sous surveillance. Il va y laisser

le bras... et le reste, jusqu'à épuisement total des forces vives de la France. La politique de l'offre en remplacement de celle de la demande est une politique irresponsable. La France n'est pas une entreprise, elle n'appartient ni au MEDEF ni aux actionnaires du CAC 40.

François Thiery-Chierri a invité les délégués à s'investir pour la grande manifestation nationale des retraités le 3 juin à Paris, où il doit y avoir des dizaines de milliers de retraités dans la rue pour le pouvoir d'achat et le financement de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement intégré à la Sécurité sociale. Le programme du Conseil National de la résistance a 70 ans cette année. Il a eu le génie d'inventer un pacte solidaire « où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Ce pacte fonde encore notre socle social. Il faut se battre pour le conserver et l'améliorer, a-t-il appelé.

Il dit « On connaissait les travailleurs pauvres, désormais, on connaît de plus en plus de retraités pauvres » et rappelle que la carte-pétition de vœux au Président Hollande a recueilli 110000 signatures en 6 semaines. Succès qui en appelle d'autre, notamment pour la réussite du 3 juin à Paris. Pour le Secrétaire général : « Les rues de la capitale n'appartiennent pas à la manif pour tous ou aux bonnets rouges. Nous avons des revendications Il nous faut les exprimer avec les retraités, en les mobilisant dans l'unité et en les organisant dans la CGT ».

François Thiery-Chierri a ensuite abordé les questions sensibles de l'unité syndicale, de l'organisation syndicale des retraités et de l'utilité du syndicalisme retraités. Plus précisément, la question de la place et du rôle des syndiqués retraités dans la CGT. Une question en débat qui suscite de nombreuses interrogations, de l'incompréhension parfois. « Si nous avons à créer la CGT, face au salariat d'aujourd'hui, de quelles structures, de quelles organisations, aurions-nous besoin ? » a-t-il interrogé, rappelant que le CCN a mis en place la commission chargée de la mise en œuvre de la



résolution votée au 50e congrès.

Le Secrétaire général termine son rapport d'ouverture en disant : « le 10e congrès s'ouvre. Place aux échanges, aux débats pour écrire la feuille de route de l'UCR-CGT. Le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix, de l'action ».

Aussitôt après le rapport oral, la commission des amendements au document d'orientation se met au travail. Les débats s'ouvrent.

Intervention de Philippe Bonnefous :

Conformément au mandat donné par le 28ème congrès de notre Union Fédérale des Retraités des Transports j'interviens sur la nécessité de faire vivre en complémentarité le syndicalisme retraité interprofessionnel et professionnel et de les imbriquer dans notre stratégie de lutte.

Nous sommes d'accord avec les orientations développées dans le document d'orientation visant à mettre en avant la complémentarité des USR et des UFR. Néanmoins, le document est déséquilibré sur le rôle des structures. L'accent est mis très fortement sur l'importance des « sections multipros » et sur « l'expérimentation de syndicats territoriaux ». Or, la réalité nous démontre que nous devons être plus prudents sur l'efficacité de ces formes d'organisation. Pour l'année 2012, nous avons appris, au mois de novembre 2013 qu'il y avait 344 FNI multipros à l'UFRT. Nous n'avons aucune information : Qui sont ces syndiqués-ées ? Comment participent-ils (elles) à l'activité ? Notre organisation syndicale doit permettre aux actifs et aux retraités de faire aboutir leurs revendications professionnelles et interprofessionnelles en tenant compte de la diversité des situations. Le monde du travail est le reflet de cette diversité. Nous en savons quelques chose à la fédération des transports avec, selon les branches d'activités, des entreprises dont le nombre de salariés varient de 2 ou 3 relevant du secteur privé à des dizaines de milliers pour les entreprises publiques ou ex publiques et les grands groupes privés. La CGT doit prendre en compte ces réalités, ces évolutions du

salariat, en ayant le souci de ne pas opposer les activités professionnelles et interprofessionnelles qui sont complémentaires.

Les retraités ont des liens très divers avec leurs entreprises ou leurs branches professionnelles. Ils peuvent être inexistantes (d'autant plus dans le cas de disparition de l'entreprise), distendus ou réels, réguliers. Leurs revendications essentielles sont territoriales, mais également nationales. Et si l'organisation territoriale permet d'être au plus près des retraités, nombre d'entre eux ont maintenu utilement des liens à contenu revendicatif avec leur entreprise ou leur branche professionnelle : complémentaire santé (avec parfois, le financement d'une partie par l'employeur), acquis professionnels tels que la gratuité des transports, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs des comités d'entreprises, etc.

Les difficultés rencontrées en matière de syndicalisation des retraités et de continuité syndicale nous conduisent à nous interroger sur la manière dont sont mises en œuvre les convergences professionnelles et interprofessionnelles ainsi que le travail de toute la CGT en direction des retraités et des futurs retraités. Il n'est pas du tout certain que les obstacles rencontrés trouvent leur solution dans une polarisation du syndicalisme retraité tournant le dos aux réalités professionnelles. Nombre d'entre eux sont attachés à leurs professions, leurs entreprises, leurs régimes de retraite et aux acquis qui les y rattachent. Par ailleurs, il existe, dans beaucoup d'entreprises et de groupes de protection sociale, une multitude d'associations, souvent d'inspiration patronale, qui sont loin de défendre partout les revendications des retraités.

C'est pourquoi, il nous semble important d'intégrer dans le document d'orientation la prise en compte de l'activité syndicale professionnelle des retraités. L'UFRT a proposé un certain nombre d'amendements allant dans ce sens. Le syndicalisme professionnel et interprofessionnel défendent les revendications des retraités en complémentarité et doivent agir ensemble pour créer le rapport de force dont nous avons besoin. Le dernier Comité Général de l'UCR, s'inscrivant dans l'orientation de la CGT visant à rassembler les salariés et les retraités, a lancé des initiatives d'action importantes telles que la signature de la carte de vœux/pétition et la journée nationale d'action du 3 juin. Nous étions de ceux qui auraient souhaité une action avant le 1er avril pour imposer une revalorisation de nos pensions au moins à cette date (rappelons que nous réclamons le retour au 1er janvier). La carte pétition

a connu un franc succès et nous sommes tous à pied d'œuvre pour réussir la journée du 3 juin. Cependant, il nous semble qu'il serait plus efficace de pouvoir permettre au plus grand nombre de retraités de manifester à Paris et, dans le même temps, partout où cela sera possible, d'organiser des manifestations en région. Le congrès doit en débattre car il est encore temps d'organiser cette journée d'action sous ces formes qui permettront de mobiliser plus encore. Nous avons également rédigé une contribution au débat, dès le 28 janvier, afin d'alimenter les débats préparatoires au 10^{ème} congrès de l'UCR. Nous regrettons vivement que les contributions sur ces thèmes n'aient pas été diffusées, alors que, dans le même temps, nous avons vu fleurir un certain nombre de textes « officiels » de l'UCR dont le contenu était unilatéralement pour la défense du syndicalisme dit en territoire et notamment un numéro spécial interliasons n° 105 du mois de février 2014.

Intervention de Dominique Grimoux :

L'UFR transports a déposé plusieurs amendements dans le chapitre 1. Une Immense bataille d'idées.

Nos amendements rappellent que l'aboutissement de nos revendications ne pourra se faire sans une prise de conscience collective pour créer un rapport de force. Ceci résumé dans l'amendement 1.2.16 proposé.

Je cite : Le rapport de force nécessaire pour que les retraités gagnent toute leur place dans la société d'aujourd'hui et de demain ne pourra faire l'impasse d'une intense bataille des idées dans le sens de l'élévation de conscience de nos militants, de nos syndiqués et tous ceux que nous souhaitons impliquer dans l'action."

Intervention de Jacques Passerat :

La problématique essentielle à laquelle nous nous heurtons

Warren BUFFET, multimilliardaire américain la résume à sa façon :

« Il y a une guerre des classes, c'est un fait. C'est ma classe qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la gagner. » Ce qu'ils sont en train de gagner porte non sur l'adhésion à leur système qui fait partout la preuve de son incapacité à construire une société véritablement civilisée mais sur une idée de "NO future " "NO alternative" En quelque sorte, vous pouvez toujours rouspéter, manifester, faire grève, il n'y a pas d'autres voies que celle du marché et de ces commandements Asséné à longueur de journée comme une fatalité indépassable **ce dogme** aliène les

consciences, "chloroforme " et annihile toute velléité de construction alternative conséquente, et déstabilise les fondements traditionnels de notre syndicalisme de classe Nous sommes en difficulté pour inclure notre démarche revendicative dans un projet politique, fondé sur un **parti pris de classe** qui la prolonge, la transcende, la dynamise, lui donne sens et perspective. Induisant une perte de repères et de sens pour les militants et les syndiqués qui Sape les fondements même du rapport de force que nous souhaitons construire.

Comment restituer l'action de la CGT dans ce qui en a toujours fait sa force, sa richesse et sa différence ?

Pour cela, bien cerner la nature exacte de notre adversaire

La société capitaliste est avant tout **une formidable entreprise d'aliénation de l'humain et de l'ensemble de l'humanité.** Cette aliénation nous la trouvons dans l'entreprise par l'accaparement d'une grande partie de la plus-value créée par la force de travail qui va permettre de façon dictatoriale l'accumulation capitaliste ...

Mais aussi dans la logique mortifère du monde marchand

Léon Walras grand penseur de l'économie libérale écrivait ceci en 1872 :

- les choses sont utiles dès qu'elles peuvent servir à un usage quelconque et en permettre la satisfaction. Il n'y a pas à tenir compte de la moralité ou de l'immoralité du besoin auquel répond la chose utile. Qu'une substance soit recherchée par un médecin pour guérir un malade ou par un assassin pour empoisonner sa famille, c'est une question très importante à d'autres points de vue, mais tout à fait indifférente au nôtre. - La substance est utile pour nous dans les deux cas, **et peut l'être plus dans le second que dans le premier.** » A partir de cette approche largement plébiscitée par les libéraux, le marché, **exonéré d'un réel contrôle démocratique** est devenu une jungle de rareté et d'abondance, d'extrême misère et d'immenses richesses. Le marché **navigne à court terme**, confond l'utile et l'inutile, la paix et la guerre, le légal et l'illégal, le bon et l'odieux. Il fonctionne pour lui-même quelles qu'en soient les conséquences pour l'homme, l'environnement, la société tout entière. Son degré de réussite se mesurant à sa seule capacité à rémunérer le capital et irriguer en permanence la dispendieuse machinerie de l'économie capitaliste. Un système qui **asservit** l'humain à l'argent et à la marchandise, au

point de considérer **l'individu lui-même comme une simple marchandise.**

Enfin aliénation, par une acculturation de masse au travers, et pour ne citer que l'essentiel, les grands médias, la publicité, la culture d'entreprise, l'adaptation de l'école au marché ... **Un format age culturel** qui autorise et accompagne l'aliénation globale de la société. Son but ultime transformer **"l'homo sapiens sapiens"** l'homme intelligent, l'être social coopérant dans une communauté en un vulgaire **"homo œconomicus"**, un agent économique censé agir d'abord pour optimiser sa propre satisfaction, un être socialement atomisé agissant et réagissant sur un marché au détriment de sa propre liberté Dans un monde bien sûr ... définitivement concurrentiel. Finalement on peut dire que **tout ce qui motive nos revendications**, pauvreté, inégalités, chômage, mal vie, ne sont que **les symptômes d'une maladie qui est une aliénation globale dû au système dominant.**

Une perte de liberté par rabougrissement des consciences qui engendre passivité, peurs et désenchantement et est totalement destructrice en ce qui concerne la mise en mouvement des citoyens et démocrates indispensable pour construire le rapport de

force que nous souhaitons Si la pathologie est **l'aliénation** le remède c'est **la libération.** Et cette libération ne peut être que de type démocratique, c'est-à-dire de **bas en haut**, se libérer soi-même, aider les autres à ce libérer afin de libérer l'ensemble de la société. Une libération qui se construit **d'abord** au niveau de la conscience de chacun et de l'évolution de ce niveau de conscience. Dans notre pratique de tous les jours, c'est ne pas rater une occasion pour réveiller en chacun le démocrate qui sommeille. Avoir une attitude irréprochable en matière de droits humains, être intransigeant sur les valeurs de justice, d'égalité, de solidarité, de fraternité, d'altruisme ... Appliquer déjà ces valeurs **entre nous** pour ensuite mieux les promouvoir

autour de nous de façon à rendre chacun acteur de sa propre libération. Cela passe par l'information, la formation, le débat, la culture, mais aussi l'exercice d'une fraternité active par la multiplication des rencontres, des échanges, manifestations d'amitié, actes de convivialité et de solidarité ... Une libération qui **restaure l'esprit critique**, qui dynamise le **"penser par soi-même"** qui fait émerger besoins, revendication et envie d'en découdre. Bien sûr en opposition au "bien pensant" dominant, c'est-à-dire

en couvrant la quasi-totalité du spectre du "politique" car tout débat « social » est nécessairement un débat politique, un débat citoyen. Notre réflexion n'est certes pas la voie de la facilité, mais elle a le mérite de remettre du concept dans notre activité, elle nous oblige surtout à **nous tourner beaucoup plus que nous le faisons vers nos syndiqués.** Mettre le syndiqué au centre de notre action en Considérant que chacun, ne pouvant plus être considéré comme simple **exécutant passif d'une structure** mais comme **un vecteur précieux, un atout essentiel en faveur du rapport de force.** Une telle approche apporte à chacun des outils pour occuper et s'occuper de tout ce qui intéresse l'organisation de la vie de tous les jours, accès aux soins, culture, loisirs, etc ...

en s'ouvrant largement à **tous ceux** qui occupent déjà ce terrain Mouvements, clubs, amicales, associations, partis politiques... Camarades, nous sommes confrontés à de nombreux défis,

il existe des colères sociales importantes, un fort potentiel de révolte. Dans ce contexte, nous pouvons jouer un rôle important à condition de savoir nous refonder, nous réinventer et construire ainsi

un nouveau militantisme CGT.

C. Depoil de la section Centre, est revenu sur les travaux du 10e Congrès de l'UCR. 2 clarifications très intéressantes et 1 pas de côté

Nous avons fait un gros travail sur le document préparatoire au congrès, tant au niveau des sections, de l'Union Fédérale des Retraités des Transports que départemental. J'ai pris connaissance d'un document intermédiaire émanant de la commission des amendements. Je donne mon point de vue sur trois articles importants à mes yeux.

Deux clarifications très intéressantes :

Article 1. 2. 2. 12 : On y relate une intense bataille d'idées, notamment sur l'allongement de la durée de vie ; la visée du patronat et du gouvernement était ainsi libellée : « **Réformer la Sécurité Sociale** et introduire une part grandissante d'assurance privée... » Notre amendement a abouti à ce que Réformer soit remplacé par « **Démanteler** » ; c'est beaucoup plus clair. En effet, réformer signifie adapter en améliorant, changer en mieux, ramener à sa forme primitive ce qui est dégradé, terme dont il est fait usage abusivement de nos jours.

Article 2.6.63 : nous avons dans le projet un discours fort répandu selon lequel les retraités ne sont plus dans l'entreprise, etc. Et donc pour les loisirs et le sport, il y a LSR. Notre amendement visait à supprimer cette 1ère phrase et à ajouter avant LSR : « **l'accès des retraités aux comités d'entreprise doit être étendu** ». Voici le nouveau texte : Partout où nous le pouvons les retraités doivent bénéficier des activités des comités d'entreprise et organismes équivalents.

Le point suivant mérite un travail de réflexion et de débat collectif.

Article 1.4 : Le congrès a refusé un amendement concernant le titre consistant à remplacer : « Le pouvoir d'achat des retraités » par « Le montant des retraites et pensions » Les retraites ne sont pas qu'un pouvoir d'achat ; elles sont d'abord un salaire socialisé incluant la qualification acquise et en évolution. C'est le montant des retraites et des pensions qui doit être

revalorisé.

1.4.30 : Nous proposons **un ajout** : à « De percevoir une retraite » ajouter : « en rapport avec la qualification acquise ». Et la suppression de : « dignement » ; Vivre dignement pourrait laisser penser qu'un minimum retraite suffirait. (Voir amendement au 1.3.26).

L'important est que le congrès a refusé deux éléments hautement significatifs : en maintenant la notion de pouvoir d'achat de préférence à revalorisation des retraites, en refusant toute référence à la qualification dans l'évolution des retraites.

Cet ensemble de clarifications et de refus requiert pour nos organisations un travail de fond. Ces amendements ont été approuvés au minimum par notre UFRT et par l'USR du Cher ; peut-être ont-ils été soutenus par d'autres organisations. Notons que ce point concerne fortement les futurs retraités. A poursuivre donc par exemple dans nos propres congrès.

1945 !!! Une grande conquête de la Libération et du CNR La Sécurité Sociale !!!

RAPPELONS-NOUS !! QUAND LA SÉCURITÉ SOCIALE OUVRAIT UNE ÈRE DE DIGNITÉ...

Par Michel Etievent, historien.

« On a tendance à l'oublier, mais avant la Libération, nous vivions dans une véritable hantise de la maladie et, surtout, de l'opération. La majorité des gens n'avaient aucune assurance sociale. Et si l'hôpital survenait, c'était la catastrophe. Comment trouver l'argent pour payer l'intervention? Mon frère avait dû se faire opérer d'une péritonite. Il a fallu vendre deux vaches, la moitié de notre cheptel. Nous avons dû vivre en tirant la ficelle pendant des années. »

Ce témoignage en dit long sur l'état de la protection sociale avant-guerre. Pas de travail, pas de salaire. Autrement dit la misère ou au mieux les quêtes de charité ou les collectes de solidarité. **« Il existait bien des assurances sociales, mais elles couvraient à peine un quart de la population et ressemblaient plus à une aumône pour nécessiteux. La moindre épidémie de grippe suffisait pour épuiser la caisse d'une mutuelle. Les gens ne se soignaient pas ou comptaient sur la chance pour ne pas être malades »,** soulignait Roger Petit, président de la caisse primaire de Savoie en 1946.

Cette terreur (qui revient début 2014 pour 32 % des Français qui renoncent à se soigner faute d'argent et qui n'étaient « que » 28 % en 2012 !) va s'effacer à la Libération. Il souffle sur la France un vent d'invention sociale. Fortement impulsés par les ministres communistes, leur Parti qui pèse 29 % des voix, une CGT à cinq millions d'adhérents, une classe ouvrière grandie par sa résistance, les premiers gouvernements de la France libérée engagent un plan de réformes qui vont donner au pays le goût de la dignité. C'est ainsi que naît la Sécurité sociale.

« Le système le plus humain, basé sur la solidarité nationale et garantissant enfin à tous une véritable protection sociale? », disait Ambroise Croizat, ministre du Travail et futur bâtisseur de cette fabuleuse exception française. Les racines de ce projet sont à rechercher dans le programme du Conseil national de la Résistance de 1944. Véritable charte des droits nouveaux née dans la nuit des maquis, elle s'affirme comme la volonté de rompre avec l'ancien monde et d'ouvrir le pays à l'innovation sociale. L'article 14 énonce de manière lumineuse les contours du nouveau système de protection sociale: **« Nous, combattants de l'ombre, exigeons un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous des moyens d'existence au cas où ils seraient incapables de se les procurer par le travail, avec gestion par les intéressés et l'État. »**

L'audace d'un peuple avide de justice, la France de 1789 revisitée par ceux qui ont lutté, souffert, espéré. Sur les pas du CNR, Ambroise Croizat, alors président de la commission du Travail de l'Assemblée consultative du gouvernement provisoire d'Alger, prend la maîtrise

d'œuvre d'une équipe de résistants, syndicalistes, à laquelle se joindra François Billoux, ministre de la Santé en septembre 1944, qui trace les contours de la future institution.

Cette réflexion collective constituera les fondements de l'ordonnance du 4 octobre qui instaure désormais ce droit à la santé pour tous. La charpente posée, il faut construire. Le chantier est énorme. Nommé ministre du Travail en novembre 1945, Ambroise Croizat et son équipe prennent la tête de ce vaste mouvement qui va aboutir à la création de 138 caisses de Sécurité sociale.

« Une seule chose doit nous guider, répétait Ambroise Croizat: mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin. En finir avec les angoisses du lendemain. »

« Tout cela s'est fait dans un enthousiasme indescriptible, poursuit un témoin de l'époque. On construisait la Sécu comme un outil qui allait nous appartenir; les caisses elles-mêmes étaient bâties lors de nos congés ou hors du temps de travail. »

« C'étaient parfois de simples baraques en planches, et c'est là que s'inventait tous les jours ce que le monde entier allait nous envier. »

Unité, universalité, solidarité sont les maîtres mots du nouveau système. Il faut y ajouter surtout démocratie car, comme le clamait Croizat avec des mots d'une actualité brûlante: **« Seule la gestion par les travailleurs de leur système social garantira le droit à la santé pour tous. »**

Et il en faudra des menaces de grève, des prises de parole pour l'imposer. À l'Assemblée, la droite multiplie les contre-projets. Patrons et syndicats

minoritaires rechignent et s'opposent, les assurances privées, à qui le nouveau système enlève la gestion des accidents de travail pour le confier aux intéressés, redoublent de pressions. Fort d'un rapport de forces puissant, l'invention fécondera avant que d'autres menaces attendent au système. Des ordonnances de 1967 au plan Juppé, à l'ANI et aux multiples atteintes récentes, la Sécurité sociale affrontera toutes les tempêtes et la volonté de retour au **« désert social »** d'avant-guerre. Les mots d'Ambroise Croizat prononcés avant sa mort nous incitent plus que jamais à prendre d'urgence le relais de la lutte pour faire de la Sécurité sociale non plus une coquille vide livrée au privé mais, comme le répétait celui que l'on baptisa le ministre des travailleurs.

(1) Auteur de Ambroise-Croizat ou l'invention sociale. Disponible chez Michel Etievent, 520, avenue des Ternes, 73600 Salins-les-Thermes (25€ + 5€ de port).

(2)

Extrait du journal l'Humanité du 17 janvier 2014.



Ambroise Croizat 1935 - Assemblée Nationale.

1er MAI

La fête internationale des Travailleurs (appelée fête du travail par les conservateurs) est commémorée par un jour férié chômé 1er mai dans la plupart des pays ayant institué une telle fête, comme la France

Le temps du muguet n'est pas loin, mais aussi cette date pendant tant de temps pendant lequel, les travailleurs de nombreux pays, ont du subir la répression et parfois la mort pour la faire reconnaître.

La fête internationale telle qu'elle est célébrée de nos jours tire son origine des combats du mouvement ouvrier pour obtenir la journée de huit heures, à la fin du xixe siècle.

En France, dès 1890, les manifestants du 1er mai ont pris l'habitude de défiler en portant à la boutonnière un triangle rouge. Celui-ci est quelques années plus tard remplacé par la fleur d'églantine (*Rosa canina* ou *Rosa rubiginosa*), reprenant peut-être les coutumes de l'arbre de mai. En 1907, à Paris, le muguet, remplace cette dernière. Le brin de muguet est porté à la boutonnière avec un ruban rouge.

Au début du xxe siècle, il devient habituel, à l'occasion du 1er mai, d'offrir un brin de muguet, symbole du printemps en Île-de-France. Aujourd'hui, une tolérance de l'administration fiscale dans certaines communes permet aux particuliers et aux organisations de travailleurs de vendre les brins de muguet sans formalités ni taxes sur la voie publique en respectant toutefois les autres obligations légales (il s'agit par exemple de muguet du jardin ou des bois et non pas de muguet acheté, sinon ce serait de la revente).

Le 23 avril 1919, le Sénat ratifie la journée de huit heures et fait du 1er mai suivant une journée chômée.

Le 24 avril 1941, le maréchal Pétain instaure officiellement par la loi Belin le 1er mai comme « la fête du Travail et de la Concorde sociale », appliquant ainsi la devise Travail, Famille, Patrie : par son refus à la fois du capitalisme et du socialisme, le régime pétainiste recherche une troisième voie fondée sur le corporatisme, débaptisant « la fête des travailleurs » qui faisait trop référence à la lutte des classes. À l'initiative de René Belin, ancien dirigeant de l'aile anticommuniste de la CGT (Confédération générale du travail) devenu secrétaire d'État au travail dans le gouvernement de François Darlan, le jour devient férié, chômé et payé. La radio ne manque pas de souligner que le 1er mai coïncide aussi avec la fête du saint patron du maréchal, saint Philippe. L'églantine rouge, associée à la gauche, est remplacée par le muguet. Cette fête disparaît à la Libération.

En avril 1947, sur proposition du député socialiste Daniel Mayer et avec le soutien du ministre communiste du Travail Ambroise Croizat, le 1er mai est réinstitué jour chômé et payé dans le code du travail, sans être une fête nationale (mais il n'est pas officiellement désigné comme fête du Travail). Ce n'est que le 29 avril 1948 qu'est officialisée la dénomination « fête du Travail » pour le 1er mai.



**PARTICIPEZ NOMBREUX AUX MANIFESTATIONS
du 1er MAI dans le cortège parisien, ainsi que
dans les manifestations décidés par Vos Unions
Départementales CGT en Province !!**

8 Février 1962-19 mars 1962

La lutte contre l'OAS et le cessez le feu en Algérie !! La fin de 8 années de guerre !!1954-1962. Notre camarade et ami Michel Cucy ancien d'Orly nord, du CIT et ancien secrétaire de la section du Sud-ouest, fut un des manifestants , témoins du 8 Février 1962, il nous a fait part, par ce récit, de la lutte menée et du drame du 8 février 1962..

19 mars 1962 !!

Souvenons-nous de cette date, ce dernier 19 mars 2014... aujourd'hui officiellement, « fin de la guerre d'Algérie ».

On en parle difficilement, ce fut pour les uns et les autres, une période tragique...

Pour les générations, qui comme moi, avons 20 ans dans les années 1954 à 1962, c'était le service militaire de 28 à 30 mois, la majorité affectée en Afrique du Nord, quelquefois en Allemagne ou en Afrique occidentale.

La contestation et l'opposition naissante était difficile, car souvent réprimée sans parler des informations toujours lénifiantes... Au sein même de l'armée, la démocratie est un mot inconnu et toute contestation est vite réprimée... toujours est-il qu'en fin 1961 les manifestations d'opposition à cette guerre deviennent de plus en plus importantes.

Le 5 octobre 1961 instauration du couvre-feu pour les Nord-africains conseillé de la façon la plus pressante de s'abstenir de circuler dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne entre 20 H 30 et 5 H 30 du matin. Le 21 octobre 1961 les algériens en France organisent une marche pacifique à Paris, celle-ci est sauvagement réprimée... des morts, des blessés, des noyés, et de nombreuses arrestations ... Cette tragédie fut longtemps cachée. On sait aujourd'hui que la répression avait été clairement programmée par le préfet de police « Papon » (celui-là même, préfet en gironde en 1942-1945 qui fut jugé, seulement en 1998, pour complicité de crimes contre l'humanité, pour des actes commis entre 1942 et 1944 sous l'occupation allemande [12 convois transportant de Bordeaux à Drancy près de 1 600 juifs acheminés vers Auschwitz]).

L'opposition à la guerre d'Algérie s'amplifie et le 19 décembre 1961 la CGT (avec d'autres organisations) appelle à une «manif», le mot d'ordre « Paix en Algérie ». Ce fut ma première manif. Nous sommes arrivés à la gare d'Austerlitz venant d'Orly, avec des camarades de ma génération ayant passé 28 ou 30 mois en Algérie, nous nous sentions très concernés.

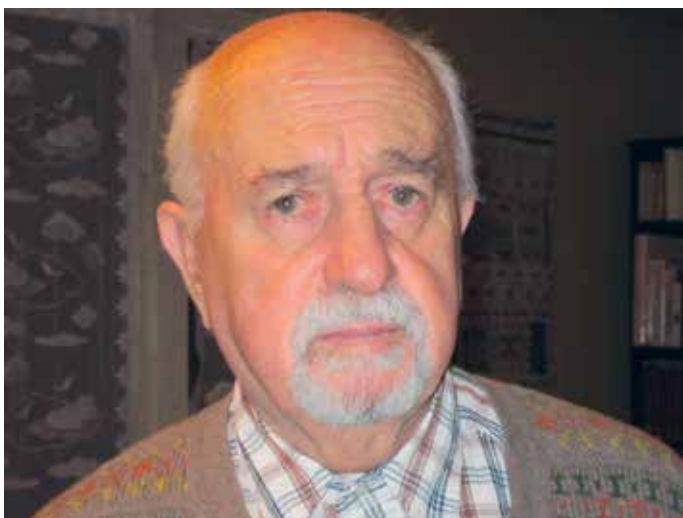
Allègrement, nous allons au rendez-vous à la Bastille, confiants et fiers de pouvoir agir. Il faisait nuit et en chemin nous sommes interpellés par des camarades venant en sens inverse, certains avec le visage ensanglanté. Emotion et surprise mais l'un d'eux nous dit : « ne vous affolez pas, regroupons-nous plus loin ». Je me dis : « avec ces camarades expérimentés, qu'est-ce qu'on est bien organisé ». En réalité la place de la Bastille était bouclée, tous les arrivants étaient attendus et repoussés. Il y eu ainsi plusieurs rassemblements et défilés autour de la place. Pour moi, cette

manif. se termine place Saint-Michel, à quelques centaines...

Puis nous avons participé à toutes les manifestations contre « la guerre d'Algérie » y compris les samedis, nous rassemblions plus de monde. Manifestations contre « l'OAS » (organisation armée secrète) qui opérait à Alger et à Paris. Nous nous organisons mieux pour nous opposer aux attentats dont celui du 7 février 1962 où Delphine Renard (fillette de 4 ans) a été défigurée (10 attentats avaient eu lieu à Paris ce jour là).

Le 8 février 1962 venant d'Orly avec un camarade, nous rejoignons la Bastille où nous avons rendez-vous. La Bastille symbole de liberté et la grande place permet de rassembler beaucoup de monde. Un premier contact avec des CRS nous bloque la route, nous partons en sens inverse vers la gare de Lyon. Nous nous regroupons avec d'autres manifestants. Au loin, les forces de l'ordre se dirigent vers nous. Dislocation, éparpillement comme nous le pouvons dans des entrées, des cours d'immeubles. Le calme revenu nous reprenons la rue, regroupés, nous voulons retrouver les autres. Nous sortons notre banderole (qui était enroulée dans le manteau) nous faisons une centaine de mètres et à nouveau... charge des forces de l'ordre, tant autour de la Bastille, le préfet de police, Papon, le même avait donné des consignes... Bousculades et matraquages. Nous essayons de fuir dans les ruelles, les cafés et dans la station de métro « Charonne », il y eu 9 morts...

Consternation et révolte... Le 13 février 1962, nous étions plus d'un million aux obsèques de nos camarades. A partir de cette date, les négociations déjà en cours s'accélérent et mettent fin à cette guerre le 19 mars 1962.



Retraites complémentaires 2014

ARRCO – AGIRC

Motion

à l'adresse du **MEDEF** et des **Conseils d'administration**
de l'**ARRCO** et de l'**AGIRC**

Nous n'acceptons pas le gel de la revalorisation des retraites complémentaires, décidé par les Conseils d'administration de l'ARRCO et de l'AGIRC, des 11 et 13 mars 2014.

Cette décision qui s'appuie sur l'accord du 13 mai 2013, se traduit concrètement par un 0% d'augmentation au 1^{er} avril 2014.

Elle entraîne des conséquences immédiates sur le montant des retraites, et aussi, sur le calcul des droits des actifs pour leur retraite de demain.

Cela se cumule également, avec les dispositions gouvernementales de report de l'augmentation du régime général, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.

Pour la CGT, afin de garantir le pouvoir d'achat des retraités et de renforcer le droit à la retraite, il existe **d'autres choix**. Ils passent par une réforme du financement de la protection sociale et des régimes de retraite afin d'augmenter les ressources nécessaires, avec notamment la **révision** des exonérations de cotisations, la mise à **contribution** des revenus financiers des entreprises et l'**extension** de la part patronale des cotisations sociales.

C'est pourquoi, nous exigeons toujours :

Une revalorisation de la retraite complémentaire au 1^{er} avril 2014, calculée au minimum sur la base de l'évolution du salaire moyen.

Cette demande s'inscrit dans le besoin d'augmenter les retraites de 300 €, pour tous et d'instaurer une retraite minimale au niveau du SMIC pour une carrière complète.

MEDEF 55 avenue Bosquet 75330 PARIS CEDEX 07 Fax : 01.45.51.20.44	ARRCO et AGIRC 16-18 rue Jules César 75592 PARIS CEDEX 12 Fax : 01.71.72.16.15
---	--

Merci Jacques,

La rédaction du journal s'associe, pour te remercier et te dire la part importante et déterminante que tu as prise pour la rédaction du journal, et la sortie de « TRANSPORTS AERIENS , Le Retraité ».

Pendant plus de 12 ans celui-ci est sorti par la volonté du syndicat, mais aussi grâce à ta ténacité et volonté de le faire paraître. Lors de notre dernier Congrès, tu as souhaité passer « la main » et que d'autres suivent ton exemple. C'est chose faite, une page se tourne, pour un journal me diras tu c'est normal.

Le « TA531 » comme on l'appelle dans le « jargon » sort sans ta gouverne personnelle. Il continuera à porter l'information sociale et politique auprès de nos adhérents et nos amis, malgré la situation sociale et politique difficile et préoccupante que l'on vit aujourd'hui à Air France et dans le pays.

Souhaitons donc que ce journal historique dans l'aéronautique et à Air France perdure, que celui-ci serve de caisse de résonance aux préoccupations des adhérents retraités de la CGT d'Air France, à leur familles. Pour cela et comme toujours, il est nécessaire que les rédacteurs volontaires à qui il est fait appel à chaque parution, répondent toujours présents ! Pour ma part je ne m'y attacherai pas aussi longtemps que toi car rien n'est éternel.

Longue vie à Transports Aériens « Le Retraité » et à son organisation CGT à Air France l'USRAF.

Le Responsable Transports aériens « Le retraité ».

JC Chazottes.



Section Sud OUEST

Les retraités mobilisés aussi, pour imposer une autre répartition des richesses !

Manifestation du 1er mars 2014 à Toulouse : En tête, le carré syndical.



Samedi 1er mars, à l'appel de la Cgt, de la FSU et de Solidaires, 5 000 manifestants ont défilé dans les rues de Toulouse pour imposer un autre partage des richesses et gagner le progrès social. Les vacances scolaires n'ont pas dissuadé les salariés, boîtes en luttés en tête, de participer à la manifestation et d'y déployer leurs banderoles (Astrium, Intermittents, Air France, Thalés, Construction, Animation socio-culturelle, Ambulanciers, etc...) Tous les responsables des organisations départementales étaient présents et avaient invité leurs responsables nationaux. Annick COUPE pour Solidaires et Jean-Luc MELENCHON pour le Parti de Gauche ont répondu présents. La manifestation a débuté par une prise de parole unitaire des trois organisations syndicales par la voix de la Cgt. Cette initiative s'inscrivait dans un processus de mobilisation initié par les organisations syndicales autour de propositions revendicatives départementales communes, notamment pour un moratoire des plans de suppressions d'emplois. Ce processus est renforcé par le soutien actif des partis politiques,

mouvements et associations progressistes du département. Il vise au rassemblement le plus large des forces de transformation sociale. L'unité favorise l'intervention du monde du travail. Le succès des manifestations du 6 février à Toulouse et St Gaudens, comme le haut niveau de participation à la conférence sur le coût du Capital et au débat qui ont suivi le 24 février dernier en sont la preuve. Forts de cette démarche les syndicats de la Haute-Garonne s'inscrivent résolument dans la préparation d'une journée de grève et de manifestation massive, pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics le 18 mars. Le 4 avril prochain les UD Cgt donnent rendez-vous aux syndicats de la région Midi-Pyrénées à Toulouse. La journée d'action européenne sera l'occasion de manifester notre exigence d'une Europe Sociale et la nécessité d'une politique d'investissement et de relance industrielle.

La Cgt 31 entend, sur les bases de ce 1er mars réussi, travailler au succès du 1er mai 2014.

Action des actifs de la DGI pour le 10e anniversaire du CIT à Blagnac

POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI--CONTRE LA DELOCALISATION-- LA SURVIE DU CENTRE--LE MAINTIEN DES ACTIVITES.



Lors du comité général de l'UCR de novembre 2013, il a été voté une grande manifestation nationale à Paris le 3 juin 2014.

L'USRAF CGT d'Air France appelle l'ensemble de ses adhérents et amis à y participer. Les sections de l'Usraf devront prendre toutes les dispositions et examiner, avec vos USR respectives, de vos départements, les possibilités de transport existantes. La section du Sud Ouest Toulouse a fait appel à ses adhérents et se fixe l'objectif de 10 camarades présents.

Faisons du 3 Juin un moment fort de notre activité en participant et en se retrouvant nombreux le 3 juin à Paris.



LE 18 MARS 2014 nous étions dans l'ACTION

Les organisations syndicales de retraités se sont rencontrées et ont fait le constat que la situation des retraités subit de plein fouet les conséquences de la politique d'austérité imposée par le gouvernement sur injonction des instances européennes. La perte de pouvoir d'achat des retraités est conséquente du fait des mesures figurant tant dans la loi du 20 janvier 2014 sur les retraites que dans la loi de finances : Recul de 6 mois de la revalorisation des pensions d'avril à octobre, ce qui s'assimile à une sous-indexation de fait. Imposition des majorations familiales, auparavant exonérées, dès 2014. Cela s'ajoute à la mise en place de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,3% sur toutes les pensions de retraite, au gel des barèmes d'imposition pendant deux ans et à la suppression de la demi-part fiscale pour les retraités ayant élevé trois enfants. Les organisations syndicales de retraités ont convenu de faire un bilan de la perte de pouvoir d'achat subie par les retraités au 1er avril, date à laquelle 15 millions de retraités seront privés de la revalorisation de leurs pensions. Pour l'heure, elles s'inquiètent également des menaces que font peser sur la sécurité sociale l'annonce de la suppression des 30 milliards de la cotisation familiale, répondant ainsi à une vieille revendication patronale. Elles dénoncent une décision qui remet en cause le financement de la branche famille et qui se répercutera fatalement sur les familles de salariés et sur leurs enfants. Par contrecoup, c'est la sécurité sociale qui va être touchée car les économies destinées à compenser les 30 milliards vont être recherchées notamment sur l'assurance maladie. C'est l'accès aux soins pour tous et en particulier pour les personnes âgées qui est en jeu, sachant que leur situation financière entraîne déjà d'importantes inégalités de traitement. Enfin, les organisations syndicales de retraités constatent que le financement de l'autonomie des personnes âgées n'est pas assuré à hauteur des besoins dans le projet de loi actuellement en préparation et que rien n'est fait pour les personnes résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont les restes à charge peuvent aller jusqu'à 3 000 euros. Elles réaffirment donc fortement leur demande d'une prise en charge solidaire de l'autonomie par l'assurance maladie. Les organisations syndicales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, FSU-Retraitées et UNIRS-Solidaires se félicitent de l'appel à la grève pour l'emploi, la protection sociale, les salaires, lancé par les organisations interprofessionnelles et nationales CGT, FO, SFR-FSU et Solidaires. Elles appellent tous les retraités à se mobiliser le 18 mars dans l'unité avec les actifs pour rejoindre les rassemblements, manifestations, etc. organisés ce jour-là. Pour la défense et la reconquête de leurs droits, les retraités, l'USRAF étaient dans la rue le 18 mars !



Banlieue NORD JOURNEE DES RETRAITES DU 25 JANVIER 2014 A ROISSY



Cette année nous avons décidé d'accueillir les retraités par une distribution de tract concernant la perte d'autonomie. Puis nous avons fait signer la carte pétition (carte de vœux à MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE). Nous avons rencontré un bon succès.

Puis, nous sommes intervenus à l'apéritif :

CHERS COLLEGUES

Nous voici de nouveau réuni, à l'initiative du comité d'établissement de la DGI. Nous les remercions pour cette journée qui permet de garder le lien intergénérationnel. Nous avons fêté en 2013 les 80 ans de la compagnie, les présents d'aujourd'hui ont contribué à la construction de cette entreprise mais aussi à notre bien-être social par nos différentes luttes revendicatives.

80 ans c'est aussi la naissance de la CGT à AIR France et nous voici à l'aube des 30 ans de l'USRAF CGT. Les retraités sont attaqués par le gouvernement sur le montant de leurs pensions, et les force à financer leur vieillesse, ce qui devrait être le rôle de l'état. Oui le syndicat est utile même à la retraite. Nous vous invitons à continuer à signer la carte pétition, et d'appuyer l'action du 6 Février 2014.

Bonne journée à tous.

B. BOURCIER

NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.retraites-cgt-af.fr>

Le site de l'USRAF CGT est régulièrement mis à jour.

Les publications des sections y figurent.

Les actualités sont mises à jour aussi régulièrement que possible.

Retrouvez celles du jour sur :

<http://www.retraites-cgt-af.fr/6.html>





Le bâtiment 363 d'ORLY «dit de la DK » «l'Aquarium » va être détruit ! Après le CARH (hotellerie) c'est une part d'histoire qui disparaît du ciel d'ORLY SUD.

Ce bâtiment a abrité en son temps, la DO, l'habillement et d'autres services, avant 1974 où Orly était l'escale principale de PARIS. Il y avait un restaurant du personnel auquel nous venions manger le midi, et sa salle a vu passer nombre de pots de départ, de futurs retraités. Il y avait je crois un service médical où nous venions passer la visite d'embauche. En tout cas pour ma part je l'ai rejoint un certain 25 avril 1968 soit quelques jours avant la grande grève de mai 68. Le service paye (en liquide) a fonctionné fin mai afin de toucher malgré tout un pécule ou avance sur salaire.

Si vous avez des pensées ou des souvenirs vous pouvez nous les communiquer.

Jc chazottes

EN DIRECT DE LA MUTUELLE !!

F Vitel élu à la Mutuelle, nous fait part des dates des deux prochaines Assemblées Générales connues à ce jour (le 20 Mai, l'autre le 4 Novembre). Nous demandons aussi que le collectif Mutuelle Cgt (Actifs et retraités) se réunisse prochainement. Les élections à la Mutuelle, auront lieu au début de l'année prochaine en principe en janvier 2015.

TRANSPORTS AÉRIENS Directeur

de la publication :

Yvon Touil

Le Dôme - 5, rue de La Haye

Tremblay-en-France

CP 10909 - 95731 CDG cedex

Tél.: 01 41 56 04 04

Courriel : usraf.cgt@free.fr

Administration :

263, rue de Paris

93100 Montreuil

Commission paritaire n° 1114-S-07064

Imprimé par Alliages-CI

115, avenue Raspail - 94250 Gentilly

Tél.: 01 41 98 37 97

AVIS DE RECHERCHE

Une section parisienne m'a demandé de faire paraître un avis de recherche de certains camarades oubliés, et que d'autres recherchent.

Si c'est votre cas ?

Veuillez nous en informer, nous le ferons connaître.

Jc chazottes

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur nos activités, sur nos sections ou, tout naturellement vous syndiquer. Merci de remplir cet emplacement et de nous le retourner à :

USRAF-CGT Le Dôme - 1^{er} étage - 5, rue de la Haye CP 10909 - 95731 CDG cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél.: